

L'Université Lumière Lyon 2 lance son appel à projets
« Résidence d'artistes » pour la saison 2023-2024

7 février 2023

Dans le cadre de sa politique visant à s'ouvrir à la société, l'Université Lumière Lyon 2 propose pour la deuxième année consécutive un appel à projet « résidence d'artistes » pour deux compagnies artistiques. Le but : proposer aux artistes un lieu pour le développement de leur projet, au cœur du campus, sur 9 jours au mois de juin 2023. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 février 2023.

L'artiste ou l'équipe artistique retenue sera accueilli.e gracieusement sur le plateau de l'amphithéâtre culturel du campus Porte des Alpes, doté de 430 places et d'un équipement scénique professionnel. Un accompagnement technique lui sera également proposé.

En contrepartie, une à deux représentation(s) ainsi qu'un temps de médiation et de rencontre avec le public étudiant seront programmés au cours de l'année scolaire 2023-2024. Le but de cette proposition : offrir à l'équipe retenue un premier espace de représentation, de diffusion et d'échange autour de sa création.

Si les candidatures locales sont privilégiées, toutes seront considérées.

Sur l'aspect technique, une seule condition est demandée aux artistes souhaitant déposer leur projet : témoigner d'une expérience professionnelle dans la conception et la réalisation de projets artistiques et culturels.



Afin de garder le lien avec l'Université, le projet devra entrer en résonance avec ses domaines de formation (Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologie, santé) ou avec les 8 pôles de spécialité (Action publique et citoyenneté ; Genre ; Humanités numériques, Individus et sociétés connectées ; Médiations, création ; Mémoires et patrimoine ; Travail ; Villes et mobilités ; Vulnérabilités, inclusions, inégalités).

Le dossier peut être retiré et consulté sur le site de l'Université :

<https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/residence-artistes-2023-2024>

